

## **BILAN D'ORIENTATION** **Pour réussir son orientation**

**Objectifs :** mieux se connaître pour bien s'orienter, s'assurer que son idée d'orientation est la bonne, la préciser, se réorienter, choisir la formation adaptée, rechercher une formation...

**Public visé :** tout jeune qui se questionne sur son avenir professionnel, du collègue au post-bac

**Etapas du bilan d'orientation (formule complète) :**

### **En amont**

- analyse de la demande, évaluation des attentes et des besoins
- information sur la méthode de travail, les outils, le déroulement, la période de démarrage...
- mise en avant de la motivation et de l'engagement nécessaire pour que le bilan d'orientation soit efficace (un travail personnel est demandé tout au long du bilan)
- précisions sur le caractère confidentiel de la démarche et l'information auprès des parents

### **Phase de définition de l'orientation**

- analyse du parcours du jeune et étude des idées qu'il(elle) peut avoir (représentation des métiers, connaissance des formations et des débouchés)
- mise en évidence des intérêts professionnels et des motivations au travail
- mise à plat des compétences
- échanges avec les parents (avec l'accord du jeune)

*En parallèle : définition des axes de recherche pour l'orientation (métiers, environnements de travail, formations...), étude de la documentation (secteurs, métiers, formations, marché de l'emploi...).*

### **Phase de validation**

- études des compétences requises pour le projet
- si nécessaire, évaluation du mode de raisonnement et des aptitudes
- mise en place d'enquêtes terrain auprès de professionnels
- étude des formations et du mode de formation le plus adapté (formation scolaire, alternance...)
- si un stage est possible : préparation à la recherche de stage et échanges sur le stage réalisé

### **Phase de conclusion**

- confirmation du métier visé et du parcours de formation ; si le métier n'est pas validé, préconisations et solutions alternatives
- conclusion par une discussion sur le rapport de synthèse, remis au jeune
- restitution des résultats de tests et des documents rédigés par le jeune
- échanges avec les parents (avec l'accord du jeune)

 **TSVP**

### Moyens et outils :

- pour identifier le projet : entretiens de face à face, questionnaires, tests psychotechniques certifiés (intérêts professionnels, raisonnement), choisis selon le profil du jeune et son projet
- pour valider le choix : recueil d'informations, enquêtes terrain, stages (si possible)
- mise à disposition de documentation (métiers, formations, emploi...)

### Organisation :

- durée du bilan d'orientation : entre 4h00 et 10h00, sur une période de 1 à 3 mois environ
- des rendez-vous modulables (1h00 ou 2h00)
- un entretien de suivi est prévu 6 mois après le bilan

### Spécificités :

Pastel RH propose un accompagnement basé sur une relation de confiance, pour mettre en place des conditions favorables et permettre au jeune de devenir acteur de son orientation :

- une approche basée sur l'écoute active, l'empathie et le non jugement de la personne
- la formation et le parcours de son intervenante : psychologue du travail, quinze ans d'expérience dans les ressources humaines, auprès de jeunes et d'adultes
- le respect du secret professionnel et du code de déontologie des psychologues
- une bonne connaissance des secteurs d'activité, des métiers, des formations, du marché de l'emploi et des attentes des entreprises
- la mise à disposition d'un réseau professionnel (recherches d'informations, enquêtes terrain...)
- toutes les phases du bilan d'orientation sont individuelles, avec une grande partie consacrée aux entretiens de face à face (entre 4h00 et 8h00)
- la méthodologie et le planning de travail sont adaptés à chaque jeune, et ce tout au long du bilan d'orientation si nécessaire
- la possibilité de réaliser le bilan d'orientation dans les locaux de Pastel RH ou, si les conditions le permettent, au domicile du jeune (pour les jeunes non mobiles)

### Trois formules :

- construction et validation de l'orientation (formule complète) : 10h00
- validation du choix d'orientation : 5h00
- choix d'une formation : 3h00